

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE du 27 février 2023**

**Délibération N° 27/02/2023 03**

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION  
DE SUIVI DE LA SOCIETE ARKEMA**

=====  
L'an deux mille vingt-trois, le 27 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 17 février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Laura OLENDER**

**Étaient absents excusés :**

**M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE  
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Christophe LOURME  
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK  
Mme Corinne MERCIER qui a donné procuration à Mme Nathalie CARTIGNY  
M. Jean-Christophe CAMBIER qui a donné procuration à Mme Karine GOUBE  
Mme Maggy JANSSOONE  
M. Lucas CHASSAGNE**

**Était absent :**

**Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.**

**La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :**

« L'arrêté préfectoral en date du 29 mars 2018 a nommé pour 5 ans les membres de la commission de suivi relatif à la société ARKEMA à Feuchy.

Il convient de procéder au renouvellement de ses membres pour une durée de 5 ans au sein des collègues « Collectivités territoriales et EPCI » et « Riverains ».

Le conseil municipal a désigné Monsieur Philippe Mercier représentant titulaire et Monsieur Marc Labur représentant suppléant ainsi que Monsieur Claude Danchin représentant des riverains. »

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID : 062-216207530-20230227-D\_2023\_0227\_03-DE



**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le  
et de la publication le 28 février 2023  
Extrait certifié conforme à l'original  
Nicolas DESFACHELLE  
Maire,**

A large, stylized handwritten signature in black ink is positioned to the left of a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRE DE SAINT-LAUREN-BLANGY' around the top edge and '(Pas de Calais)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a tree and a figure. A diagonal line is drawn across the stamp.